

## Délai de retractation d'une location

## Par leroy P, le 22/04/2012 à 15:41

## Bonjour,

je suis professionnelle dans la coiffure et mon ordinateur du salon est tombé en panne, donc j'ai apellé un dépanneur qui m'a dit qu'il était mort et m'a proposé un contrat de location pour un ordinateur que j'ai accepté et signé sans en lire le contenu mais que je regrette aprés réfléxion. Ai-je une possibilité d'avoir un délai de rétractation pour se genre de circonstance ou pas?

merci de votre réponce.

Par chaber, le 23/04/2012 à 09:50

bonjour

Le délai de rétractation n'est pas applicable entre professionnels